

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF215

présenté par

Mme Magnier, Mme Lemoine et M. Ledoux

ARTICLE 5 QUATER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.